HAL
open science

Le Paradis de Pâris

Catherine Saliou

To cite this version:

Catherine Saliou. Le Paradis de Pâris. Agnès Groslambert; Catherine Saliou; Dimitri Tilloi d'Ambrosi. Entre Rhône et Oronte.Mélanges en l'honneur de Bernadette Cabouret, De Boccard, pp.327-337, 2022, CEROR, 9782364420991. halshs-03661864

HAL Id: halshs-03661864

https://shs.hal.science/halshs-03661864v1

Submitted on 10 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Collection Études et Recherches sur l'Occident Romain – CEROR

Entre Rhône et Oronte

Mélanges en l'honneur de Bernadette Cabouret

Textes rassemblés et édités par
Agnès Groslambert
Catherine Saliou
et Dimitri Tilloi-d'Ambrosi

Entre Rhône et Oronte.

Mélanges en l'honneur de Bernadette Cabouret

Entre Rhône et Oronte.

Mélanges en l'honneur de Bernadette Cabouret

Textes rassemblés et édités par
Agnès GROSLAMBERT,
Catherine SALIOU et
Dimitri TILLOI-D'AMBROSI

Diffusion Librairie De Boccard
11, rue Médicis
PARIS

Lyon, 2022

Collection CEROR

Direction de la Collection : Pascale GIOVANNELLI-JOUANNA
Gestion de la Collection : Annelise POULET
Direction du Service Édition de Lyon 3 : François OVÉ

Pascale BRILLET-DUBOIS
Catherine BROC-SCHMEZER
Bruno BUREAU
Bernadette CABOURET
Madalina DANA
Bénédicte DELIGNON
Patrice FAURE
Florence GARAMBOIS
Stéphane GIOANNI
Stavroula KEFALLONITIS
Marie LEDENTU
Pascal LUCCIONI
Christian NICOLAS
Pascale PARÉ-REY
Nicolas RICHER

ISBN : 978-2-36442-099-1
ISSN : 0298 S 500
Diffusion De Boccard – 75006 Paris
© CEROR 2022 – Tous droits réservés – Dépôt légal mars 2022
Image de couverture : Mosaic pavement: *Apollo and Daphne*, late 3rd century A.D. Roman Stone190.0 x 592.0 cm (74 13/16 x 233 1/16 in.) figured panel: 107.0 x 105.0 cm (42 1/8 x 41 5/16 in.). Princeton University Art Museum. Gift of the Committee for the Excavation of Antioch to Princeton University.

Bernadette Cabouret
(cliché Juliette Cabouret, 2021).

Le Paradis de Pâris[1]

Catherine SALIOU
Université Paris 8
UMR 7041 ArScAn
EPHE, PSL
UMR 8167 Orient et Méditerranée

Jean Malalas, au livre X de sa *Chronographie*, rédigée au VIe s.[2], raconte une étrange histoire :

> Ὁ δὲ αὐτὸς βασιλεὺς Δομετιανὸς ἐφίλει τὸν ὀρχηστὴν τοῦ Πρασίνου μέρους τῆς Ῥώμης τὸν λεγόμενον Πάριδα. περὶ οὗ καὶ ἐλοιδορεῖτο ἀπὸ τῆς συγκλήτου Ῥώμης καὶ Ἰουβεναλίου τοῦ ποιητοῦ τοῦ Ῥωμαίου, ὡς χαίρων εἰς τὸ Πράσινον. ὅστις βασιλεὺς ἐξώρισε τὸν αὐτὸν Ἰουβενάλιον τὸν ποιητὴν ἐν Πενταπόλει ἐπὶ τὴν Λιβύην, τὸν δὲ ὀρχηστὴν πλουτίσας ἔπεμψεν ἐν Ἀντιοχείᾳ τῇ μεγάλῃ ἐπὶ τὸ ἐκεῖ αὐτὸν οἰκεῖν ἔξω τῆς πόλεως. ὅστις Πάρις ὀρχηστὴς ἐκεῖ ἀπελθὼν ᾤκει ἔξω τῆς αὐτῆς πόλεως, κτίσας ἑαυτῷ οἶκον προάστειον καὶ λουτρόν, ὅπερ ἐστὶν ἕως τῆς νῦν, τὸ λεγόμενον Παράδεισος καὶ ὁ οἶκος· κἀκεῖ τελευτήσας κεῖται ἐν σορῷ ὄπιθεν τοῦ οἴκου ἐν τοῖς κήποις αὐτοῦ[3].
>
> Le même souverain Domitien aimait le danseur de la faction des Verts nommé Pâris, au sujet duquel il était vilipendé par le Sénat de Rome et par Juvénal le poète romain, comme soutenant les Verts. Ce souverain bannit le poète Juvénal dans la Pentapole de Libye, quant au danseur, après l'avoir enrichi il l'envoya à Antioche la Grande pour qu'il y habite à l'extérieur de la ville. Ce danseur Pâris, s'y étant rendu, habitait à l'extérieur de la ville, s'étant fait construire une maison de faubourg et un bain qui existe jusqu'à maintenant, dit « Paradis » (*Paradeisos*), ainsi que la maison. Et étant mort là il repose dans un tombeau derrière la maison, dans ses jardins.

---

1 Il fallait que Malalas soit présent, même discrètement, dans ces *Mélanges*, car Bernadette a fait partie de l'équipe d'Aix-en-Provence qui dans les années 2000 a joué un rôle essentiel dans le renouveau de l'intérêt porté à cet auteur.

2 La bibliographie concernant Malalas est imposante et exponentielle. On se contentera ici de rappeler les publications issues de trois projets collectifs récents : Jeffreys, Croke & Scott 1990 ; Beaucamp *et al.* 2004 ; Agusta-Boularot, Beaucamp & Bernardi 2006 ; Meier, Radtki & Schulz 2016 ; Carrara, Meier & Radtki-Jansen 2017 ; Borsch, Gengler & Meier 2019.

3 Malalas X, 49 (éd. Thurn, p. 199, l. 42-51).

Le caractère fictif du récit de Malalas a été dénoncé depuis longtemps[4]. Juvénal s'en prend bien dans les *Satires* à un « histrion » nommé Pâris[5], traditionnellement identifié à un danseur du même nom exécuté par Domitien[6], mais précisément ce danseur, dont rien ne permet de penser qu'il ait jamais mis les pieds à Antioche, a eu un sort bien différent de celui qu'évoque Malalas[7]. La tradition de l'exil de Juvénal est une fiction, fondée sur des extrapolations à partir de la lecture de son œuvre, et dont la mise en circulation ne semble pas antérieure à la fin du IVe s.[8] On dispose ainsi d'un premier point de repère chronologique pour dater l'élaboration de l'épisode tel que le relate Malalas. La référence à la faction des Verts est une autre indication chronologique : ce n'est pas avant la fin du Ve s. en effet que les spectacles de pantomimes ont été absorbés par l'organisation des « couleurs »[9].

Tout est donc faux dans cette notice — si ce n'est l'existence du Paradis.

1. Du domaine au village et des textes à l'archéologie

L'histoire a été reprise au Xe s. dans un recueil d'extraits et une encyclopédie : les *Excerpta de Virtutibus et Vitiis* [10] et la *Souda*[11] (cf. tableau 1). Dans les trois textes on trouve la mention d'une demeure suburbaine ou construite à l'extérieur de la ville, associée à un bain, et il est précisé que Pâris est mort sur place. Seul l'Antiochéen Malalas mentionne le nom du domaine et indique l'état du bain et la localisation de la sépulture. Ces détails concrets, qui n'intéressent somme toute que les habitants d'Antioche, sont fort naturellement omis dans des compilations à visée encyclopédiques. Ce sont pourtant les éléments les plus authentiques du passage.

Comme l'a déjà remarqué Denis Feissel[12], le *Paradeisos* dont parle Malalas est probablement identique au *Paradeisos* mentionné dans la *Vie* ancienne de Syméon Stylite le Jeune[13]. Ce long texte hagiographique, mis en forme au début du VIIe s., plus précisément sous le règne de Phocas (602-610)[14], relate des événements censées s'être déroulés au VIe s. Le *Paradeisos* y est désigné comme un χωρίον (*chôrion*) puis comme une περιοικίς (*perioikis*). Il s'agit de l'unique occurrence du terme *perioikis* dans la *Vie*. En revanche le terme *chôrion* y est employé de façon récurrente[15]. Compte tenu de la polysémie

---

4 Voir déjà Müller 1839, p. 87, note 4, et Downey 1961, p. 208-209, note 35, avec des références à la bibliographie antérieure.

5 *Satire* VII, v. 85-90. Un « Pâris » est également mentionné dans la *Satire* VI, v. 87.

6 Garelli 2007 : (T. Flavius ?) Pâris II, p. 419 et p. 426.

7 Waters 1970, p. 71-72. Voir aussi les remarques critiques de G. Brugnoli à propos de la *Vita Iuvenalis* (Brugnoli 1963, p. 11-12).

8 Highet 1937, p. 490-499.

9 Cameron 1976, p. 194-195.

10 Constantin Porphyrogénète, *Excerpta Historica*, ed Boissevain, de Boor, Büttner-Wobst, vol. II, *Excerpta de uirtutibus et uitiis*, pars 1, 1906, extrait de Malalas n° 5, p. 160, l. 10-16.

11 *Souda*, éd. Adler, 1928-1938, iota 428. Voir aussi la version électronique, avec traductions en anglais et commentaire (Suda On Line, https://www.cs.uky.edu/~raphael/sol/sol-html/).

12 Feissel 1991, p. 291

13 *Vie* ancienne de Syméon Stylite le Jeune (*CPG* 7369, *BHG*[3] 1689), éd. Van den Ven, § 116, l. 1-2.

14 Sur l'organisation et la datation de cette *Vie*, cf. Déroche 1996 ; Boero & Kuper 2020, p. 396-401. Voir aussi la base de données CSLA : http://csla.history.ox.ac.uk/record.php?recid=E04126.

15 Cf. (outre la mention de *Paradeisos* citée plus haut) § 10, l. 6 ; § 79, l. 2 ; § 115, l. 2 ; § 119, l. 1 ; § 120, l. 1 ; § 130, l. 7 ; § 167, l. 1 ; § 188, l. 4 ; § 192, l. 1 ; § 194, l. 1 ; § 198, l. 1 ; § 202, l. 3 ;

Malalas, *Chronographie* X, 49.	*Excerpta de Virtutibus et Vitiis,* vol. 1, p. 160.	*Souda,* iota 428.
		Ἰουβενάλιος, ποιητὴς Ῥωμαῖος. οὗτος ἦν ἐπὶ Δομετιανοῦ βασιλέως Ῥωμαίων.
Ὁ δὲ αὐτὸς βασιλεὺς Δομετιανὸς ἐφίλει τὸν ὀρχηστὴν τοῦ Πρασίνου μέρους τῆς Ῥώμης τὸν λεγόμενον **Πάριδα**. περὶ οὗ καὶ ἐλοιδορεῖτο ἀπὸ τῆς συγκλήτου Ῥώμης καὶ Ἰουβεναλίου τοῦ ποιητοῦ τοῦ Ῥωμαίου,	5. Ὅτι Δομετιανὸς ἐφίλει τὸν ὀρχηστὴν τοῦ πρασίνου μέρους Ῥώμης τὸν λεγόμενον **Πάριν**. περὶ οὗ καὶ ἐλοιδορεῖτο ἀπὸ τῆς συγκλήτου Ῥώμης καὶ Ἰουβεναλίου τοῦ ποιητοῦ τοῦ Ῥωμαίου,	ὁ δὲ Δομετιανὸς ἐφίλει τὸν ὀρχηστὴν τοῦ πρασίνου μέρους, τὸν λεγόμενον **Πάριν,** περὶ οὗ καὶ ἐλοιδορεῖτο ἀπὸ τῆς συγκλήτου καὶ Ἰουβεναλίου τοῦ ποιητοῦ.
ὡς χαίρων εἰς τὸ Πράσινον.	ὡς χαίρων εἰς τὸ πράσινον.	
ὅστις βασιλεὺς ἐξώρισε τὸν αὐτὸν Ἰουβενάλιον τὸν ποιητὴν ἐν Πενταπόλει ἐπὶ τὴν Λιβύην,	ὅστις βασιλεὺς ἐξώρισεν τὸν Ἰουβενάλιον ποιητὴν ἐν Πενταπόλει ἐπὶ τὴν Λιβύην,	ὅστις βασιλεὺς ἐξώρισε τὸν Ἰουβενάλιον ἐν Πενταπόλει ἐπὶ τὴν Λιβύην,
τὸν δὲ ὀρχηστὴν πλουτίσας ἔπεμψεν ἐν Ἀντιοχείᾳ **τῇ μεγάλῃ**	τὸν δὲ ὀρχηστὴν πλουτίσας ἔπεμψεν ἐν Ἀντιοχείᾳ	τὸν δὲ ὀρχηστὴν πλουτίσας ἔπεμψεν ἐν Ἀντιοχείᾳ.
ἐπὶ τὸ ἐκεῖ αὐτὸν οἰκεῖν ἔξω τῆς πόλεως.	ἐπὶ τῷ οἰκεῖν αὐτὸν ἐκεῖ ἔξω τῆς πόλεως.	
ὅστις Πάρις ὀρχηστὴς ἐκεῖ ἀπελθὼν **ᾤκει** ἔξω τῆς αὐτῆς πόλεως, κτίσας ἑαυτῷ οἶκον προάστειον καὶ λουτρόν, **ὅπερ ἐστὶν ἕως τῆς νῦν, τὸ λεγόμενον Παράδεισος καὶ ὁ οἶκος·**	ὁ δὲ Πάρις ἀπελθὼν ἔκτισεν ἑαυτῷ οἶκον προαστείου καὶ λουτρὸν	ὃς κτίσας οἶκον καὶ λουτρὸν ἔξω τῆς πόλεως
κἀκεῖ τελευτήσας κεῖται **ἐν σορῷ ὄπιθεν τοῦ οἴκου ἐν τοῖς κήποις αὐτοῦ.**	κἀκεῖ τελευτήσας κεῖται.	ἐκεῖ τελευτᾷ.

Tableau 1 : les trois versions de l'exil de Juvénal
(en gras, les principales variantes entre les trois versions)

du mot[16], il importe de préciser ses emplois et son sens dans ce texte particulier. Il y sert le plus souvent à désigner l'origine du bénéficiaire d'un miracle opéré par Syméon, qui peut être un homme, une femme ou un enfant. C'est donc le lieu de résidence permanente d'une petite communauté, qui peut être environné de vignes[17], de bois[18], voire de « déserts[19] », et qui est situé sur un territoire dépendant d'une cité[20]. L'épisode dans lequel est mentionné *Paradeisos* concerne

§ 216, l. 1 ; § 220, l. 16 ; § 229, l. 1 ; § 231, l. 2 ; § 237, l. 9 ; § 238, l. 1 ; § 239, l. 1 ; voir aussi *Vie* de S. Marthe (*CPG* 7370, *BHG*[3] 1174), éd. Van den Ven, § 26, l. 2, l. 9 ; § 29, l. 7, l. 10 ; § 35, l. 1 ; § 36, l. 18.

16 Cf. Aliquot 2016, p. 124-125.

17 *Vie* de Syméon, § 167.

18 *Vie* de Syméon, § 188.

19 *Vie* de Syméon, § 130

20 *Vie* de Syméon, § 192.

un prêtre. On peut se demander s'il s'agit d'un prêtre qui se trouve vivre à cet endroit ou du prêtre de la communauté, qui desservirait alors son église. La mention dans la *Vie* de Marthe, la mère de Syméon, de l'église d'une localité désignée comme un *chôrion*, incite à privilégier la deuxième hypothèse[21]. Un autre prêtre est mentionné dans un troisième de ces agglomérations[22], ce qui suggère qu'en ces cas-là au moins on n'a pas affaire à des hameaux ou à des écarts, et que le mot *chôrion* désigne un village suffisamment important pour être doté d'une église[23]. Les habitants de ce village peuvent aussi bien être des petits propriétaires cultivant leur lopin que des paysans dépendants implantés sur un grand domaine. En effet, de façon non systématique, mais fréquente, la localité est désignée par une périphrase comportant un nom de personne, qui doit être celui d'un ou d'une propriétaire[24]. Toutefois, il est possible que dans certains cas au moins le domaine ait été démembré et que l'éponymie soit un vestige d'un état antérieur ; à rebours le cas du Paradis de Pâris montre qu'un domaine privé peut ne pas porter le nom d'un propriétaire.

Le *Paradeisos* décrit par Malalas est un domaine comportant une maison de maître, un bain susceptible d'être ouvert au public, en tout cas distinct de la maison, et des jardins abritant une tombe. Si l'on admet que ce *Paradeisos* est bien celui qui est mentionné dans la *Vie* ancienne de Syméon Stylite le Jeune, il faut supposer que ce domaine comportait aussi des terres mises en valeur par des paysans formant une petite communauté rurale. Malalas ne mentionne pas ce village, mais il n'y a pas de conclusion particulière à tirer de cette omission. En revanche on notera qu'il est explicitement signalé que le bain existe encore, ce qui est beaucoup moins clair pour la « maison », c'est-à-dire la résidence du propriétaire. Aucune indication n'est fournie sur la localisation de *Paradeisos* dans la Vie de Syméon Stylite le Jeune, mais on peut admettre que tous les villages mentionnés dans le texte sont situés au sud d'Antioche[25]. Malalas situe *Paradeisos* à l'extérieur de la ville, et qualifie la maison de « maison de faubourg ». On en déduira que *Paradeisos* devait se trouver à quelques kilomètres de la ville, vraisemblablement au sud de cette dernière, sur la rive droite ou la rive gauche de l'Oronte.

On connaît de nombreux exemples de villages implantés sur un grand domaine, en Antiochène ou plus généralement en Syrie du Nord. Une trentaine de localités désignées comme « *chôrion* (ou *époikion, kômè, topos*) d'Un Tel » sont attestées sur les territoires d'Antioche, Séleucie et Apamée[26]. On peut admettre que toutes sont, au moins à l'origine, des domaines privés[27]. L'existence d'une telle série tend à confirmer l'identification du *Paradeisos* de la *Chronographie* à celui de la *Vie* de Syméon le Jeune. L'archéologie, malgré les difficultés d'interprétation des vestiges, témoigne également de l'existence de tels

---

21 *Vie* de S. Marthe, § 29, l. 10 : église du « *chôrion* de Jason ».
22 *Vie* de Syméon, § 239, l. 1 : prêtre du « *chôrion* de Kassas ».
23 Le terme alterne au reste dans les *Vies* de Syméon et de Marthe avec le mot *kômè*, « village » (Aliquot 2016, p. 125).
24 Cf. Feissel 1991, p. 289-291.
25 Feissel 1991, p. 288.
26 Aliquot 2016, p. 111-116 ; voir aussi p. 124, et p. 127 sur l'apport de Libanios.
27 Cf. Feissel 1991, p. 301 ; Aliquot 2016.

villages[28]. Sans chercher à dresser un inventaire critique de tous les exemples possibles, on se contentera ici de souligner l'intérêt du site de Toprak en Narlıca, à quelques kilomètres au nord d'Antioche.

De l'ensemble fouillé par Jean Lassus en 1938 sur ce site, on connaît surtout le « bain d'Apolausis », daté du Ve s. Ce petit bain (environ 180 m^2) était associé à un complexe résidentiel[29], et l'histoire du site, telle que l'a reconstituée J. Lassus, est la suivante : aux IIe-IIIe s., construction d'un édifice luxueux ; plus tard, démantèlement de cet édifice, dont des éléments sont remployés dans des constructions plus frustes, interprétées comme des « fermes », « dont les propriétaires avaient mis en commun leurs ressources pour la construction du bain[30] ». Une inscription retrouvée sous la mosaïque d'une pièce des thermes[31] mentionne un « *époikion* (domaine) de Primus et Commodus ». La pierre portant l'inscription a probablement été déplacée pour être remployée, mais on admet qu'elle provient du site même et que le texte montre donc qu'il s'agit d'un domaine privé dont il fournit le nom[32]. Les fouilles n'ont fait l'objet que d'un bilan préliminaire, qu'il serait possible de préciser à partir des archives conservées au département d'art et d'archéologie de l'Université de Princeton, dont la plupart sont numérisées. En l'état actuel des connaissances, la présence d'un édifice thermal relativement luxueux et d'usage public rapproche cet ensemble du Paradis de la *Chronographie*, tout comme le schéma d'évolution suggéré, de la maison de plaisance au village agricole : il n'est évidemment pas question d'identifier le domaine de Primus et Commodus à *Paradeisos*, ce rapprochement montre seulement — et c'est déjà beaucoup — que la description de Malalas correspond à un type d'établissement bien réel dans les environs immédiats d'Antioche. Seul manque le monument funéraire des propriétaires, mais l'existence de tels monuments est bien attestée dans la région, plus loin d'Antioche[33].

2. Un Paradis entre histoire et fiction

Le mot grec *paradeisos* correspond à la transcription en grec d'un mot mède qui désigne un parc botanique ou cynégétique[34]. De tels parcs,

---

[28] Pour un bilan critique, à partir des travaux et des conclusions opposées de G. Tchalenko et G. Tate, Aliquot 2016, p. 128-131.

[29] Stillwell 1941, p. 19-23 ; le bain est répertorié dans le catalogue d'I. Nielsen (Nielsen 1993, n° C 386) ; bon résumé de l'état des connaissances sur le bain dans une notice de catalogue du Getty Museum : http://www.getty.edu/publications/romanmosaics/catalogue/excavations-antioch/. On peut également consulter le carnet de fouilles de Jean Lassus (1938 Fieldbook: Toprak-en-Narlidja Progress) et les rapports rédigés par lui pour le journal de la mission (1938 Excavation Diary), dont un rapport de synthèse (p. 236-258) qui a servi de base au compte rendu de R. Stillwell. Sur le site comme exemple de localité suburbaine, De Giorgi 2015, p. 86.

[30] J. Lassus, 1938 Excavation Diary, p. 257.

[31] Il s'agit plus précisément de la pièce 2. J. Lassus ne mentionne pas cette inscription, ni le démontage du sol de cette pièce. La fiche descriptive est datée du 30 mai 1938 (Find card b361-I283).

[32] *IGLS* 3, 1, 872, cf. Aliquot 2016, n° 22, p. 115.

[33] Ex : hypogée de la villa de Bamuqqa, cf. Tchalenko 1953, p. 307-309 ; voir aussi, à propos du domaine de Meithos, Callot & Gatier 1999, p. 680-682.

[34] Sur l'étymologie et l'histoire du mot, Trinquier 2014, p. 181-182.

caractéristiques du mode de vie royal, sont attestés à l'époque achéménide, mais aussi dans le monde hellénistique et dans l'empire parthe, puis perse, jusqu'au IVe s.[35] Quand le terme est utilisé comme un toponyme[36], il est tentant de penser qu'il s'applique à un parc royal de plaisance ou chasse ou à un ancien parc de ce type. Le *Paradeisos* des environs d'Antioche pourrait avoir une origine ancienne et prestigieuse remontant, sinon à la période achéménide, du moins à la période séleucide : la présence d'un parc de chasse à proximité d'une ville servant de résidence royale n'aurait rien d'invraisemblable. Toutefois on restera prudent car le mot peut aussi désigner un simple jardin et un tel nom peut aussi avoir été considéré par un propriétaire comme bien adapté, par ses connotations diverses, à un domaine plus modeste (que l'on pense aux maisons de vacances allègrement baptisées « châteaux » en France au XIXe s.).

Mais comment l'histoire de Juvénal et du danseur Pâris a-t-elle pu être mise en relation avec ce domaine ? Une simple paronomase entre Pâris et *Paradeisos* pourrait rendre compte de l'association entre le nom de personne et le toponyme[37]. Toutefois, la précision de la description suggère la présence effective, sur le domaine, d'un monument funéraire abritant les restes d'un individu nommé Pâris, ou dont le nom pouvait être lu ainsi[38]. C'est cette hypothèse que l'on privilégiera. De fait, le nom Pâris était fréquemment adopté par les danseurs, spécialistes de cet art de la scène qu'était la pantomime, dont raffolaient les Antiochéens. On connaît au moins deux Pâris actifs en Syrie du Nord au IIe s : Julius Pâris, honoré par une inscription à Apamée[39], et un Pâris que Lucius Verus aurait ramené avec lui d'Antioche à Rome à son départ d'Orient d'après l'*Histoire Auguste*, peut-être identifiable à un danseur antiochéen homonyme mentionné par Libanios[40]. La célébrité de ce Pâris aura traversé les siècles, puisque les sources qui l'évoquent datent du IVe s. La popularité des grandes vedettes de la pantomime en faisait d'emblée des personnages de légende : des stars. Il y a certainement eu bien d'autres Pâris. Il n'est pas exclu que l'une de ces vedettes internationales ait pu se procurer un domaine près d'Antioche, il est possible aussi qu'à la faveur d'une lecture plus ou moins juste de l'inscription du monument ou de ce qu'il en restait dans l'Antiquité tardive, il ait paru opportun d'accroître le prestige du domaine en l'associant à un nom connu dans le monde du spectacle. On ne peut guère aller au-delà de l'hypothèse.

Il est en revanche possible de préciser la genèse du récit de Malalas à partir des textes à notre disposition. Il s'agit d'une part de la C*hronographie* elle-même, d'autre part d'une série de brèves biographies de Juvénal connues par la tradition

---

35 Trinquier 2014, p. 197-199, avec la bibliographie. Voir aussi Herrenschmidt 2014.

36 Ex. : Strabon 16, 2, 19 ; Étienne de Byzance, *Ethnica*, éd. Billerbeck & Neumann-Hartmann, 16, n° 30 ; *SEG* 59, 1272, l. 17.

37 Cf. Downey 1961, n. 35, p. 208, citant Müller et Stauffenberg.

38 Cf. Downey 1961, n. 35, p. 208, citant Wüst. En revanche, on ne retiendra pas la proposition de Gl. Downey lui-même (*ibid*), mettant en lien le récit de Malalas et une supposée localisation de la légende du jugement de Pâris à Daphné car elle est fondée sur une lecture abusive de Libanios (*Or.* XI, *Éloge d'Antioche,* § 241, voir l'édition traduite et commentée de la Collection des Universités de France, note 3, p. 182).

39 Garelli 2007, p. 244-245, p. 420.

40 Garelli 2007, p. 420 : Pâris III.

manuscrite médiévale. J. Dürr[41] en a proposé un classement et une étude d'ensemble, précisée par P. Wessner[42] : la *Vie* la plus ancienne, dont les autres sont dérivées, est la *Vita Iuuenalis* Ia[43]. G. Brugnoli en a effectué une analyse serrée, montrant qu'il s'agit de la combinaison de motifs topiques d'une biographie d'écrivain, dont les différentes rubriques sont complétées soit à partir d'éléments fournis par le texte même des *Satires*, soit par le recours à l'invention. L'épisode de l'exil de Juvénal, tout controuvé qu'il soit, n'en est pas moins l'élément le plus anciennement attesté de cette biographie, puisque Sidoine Apollinaire, au Ve s., y fait allusion et que Malalas le mentionne[44]. La source de Malalas peut être soit une *Vie* grecque issue de la *Vita Iuuenalis*, soit un texte indépendant, rédigé en grec et utilisant la ou les mêmes sources que cette biographie. Le récit de Malalas est bien plus bref que la *Vita Iuuenalis* Ia (tableau 2), mais la comparaison de la *Chronographie* à cette *Vie* n'en est pas moins possible et met en évidence plusieurs types de différences.

L. 1-3 : *D. Iunius Iuuenalis (…) praepararet.* Origine, enfance et jeunesse de Juvénal.
L. 4-13 : *deinde paucorum uersuum satura non absurde composita in Paridem pantomimum poetamque (…) tribunos.* Critiques exercées par Juvénal contre Pâris, pantomime et poète.
L. 14-16 : *erat tum in deliciis aulae histrio (…) notasset.* L'histrion (ou un histrion anonyme) est très en faveur à la cour : Juvénal est donc soupçonné de critiquer son époque.
L. 16-19 : *ac statim (…) ad praefecturam cohortis in extremam partem Aegypti tendentis.* Exil de Juvénal : il est envoyé commander des troupes à l'extrémité de l'Égypte.
L. 19-21 : *id supplicii genus (…) periit.* Bien que ce châtiment ait pu sembler léger, Juvénal meurt très rapidement.

Tableau 2. *Vita Iuuenalis* Ia : analyse[45].

Les premières se justifient par la différence de contexte et de perspective entre une biographie de Juvénal et le récit d'un règne impérial : omission des informations sur l'origine, la jeunesse et la mort de Juvénal[46], désignation de l'empereur régnant par son nom[47] et modification de l'ordre de présentation des protagonistes (Domitien, puis Pâris, puis Juvénal). Un second groupe de variantes concerne le contenu de l'épisode. Certaines d'entre elles peuvent avoir figuré dans une *Vie* latine : il s'agit de l'identification à Pâris de l'histrion cause de l'exil de Juvénal, qui n'est pas clairement établie dans la *Vie* Ia[48], mais est explicite dans plusieurs *Vies* latines conservées[49], et peut-être de l'association de Juvénal et du Sénat dans la critique de Pâris, encore qu'on ne puisse pas exclure

[41] Dürr 1888.
[42] Wessner 1931, p. XXXIV-XXXVI.
[43] Éditée en dernier lieu par W. V. Clausen, *A. Persi Flacci et D. Iuni Iuvenalis Saturae*, Oxford/New York, 1992, p. 179-180.
[44] Brugnoli 1963 (p. 12-13 pour l'épisode de l'exil).
[45] La numérotation des lignes est fondée sur l'édition Clausen (cf. *supra* n. 43).
[46] Sur la genèse de ces développements dans la *Vita Iuuenalis* Ia, cf. Brugnoli 1963, p. 6-10, p. 14.
[47] La mention de Domitien figure dans une variante de la *Vie* Ia signalée dans l'apparat critique de Clausen et dans les *Vies* Ib, IIa et V Dürr.
[48] Brugnoli 1963, p. 12 souligne l'ambiguïté du texte.
[49] Voir en particulier les *Vies* IIb, IIIa et IIIc Dürr ; sur ces *Vies*, cf. Wessner 1931, p. XXXV.

que la mention du Sénat ne corresponde à l'intervention d'un savant de Constantinople ou d'Antioche féru d'histoire romaine. D'autres en revanche témoignent d'une adaptation au contexte culturel de l'Orient romain tardif : substitution de la Pentapole de Libye à la mention de « l'extrémité de l'Égypte » comme lieu d'exil[50] ; références aux « couleurs » organisatrices des spectacles, déjà signalées. Enfin, de ces variantes se distingue une pure et simple addition, formant la seconde partie de la notice de Malalas (à partir de τὸν δὲ ὀρχηστὴν, « quant au danseur »), concernant le séjour de Pâris à Antioche.

Les diverses manipulations du récit de l'exil de Juvénal ne sont pas nécessairement de la même main, ni même contemporaines les unes des autres. L'addition « antiochéenne » forme une strate particulière. C'est très probablement Malalas lui-même (ou, si l'on veut imaginer une source intermédiaire, un auteur lui aussi Antiochéen et écrivant à l'extrême fin du Ve s. ou au début du VIe s.) qui, ayant eu accès à une version grecque du récit de l'exil de Juvénal, a mis en relation cet épisode avec un lieu qu'il connaissait et qu'il pouvait associer au nom de Pâris pour une raison ou une autre. La portée chronologique de la formule « jusqu'à maintenant » (ἕως τῆς νῦν), peut donc être précisée[51] : ce « maintenant », même s'il provient de la source de Malalas, se situe au plus tôt à la fin du Ve s.

Conclusions

Tout fictif qu'il soit, ce passage de Malalas n'en permet pas moins de formuler quelques hypothèses et quelques conclusions. Il est possible, mais indémontrable et somme toute anecdotique, qu'un danseur surnommé Pâris ait effectivement pu être propriétaire du Paradis et s'y faire construire un tombeau. Le toponyme « Paradis » peut conserver la mémoire de l'existence antérieure d'un parc de chasse (*paradeisos*) à Antioche et témoigner ainsi de l'organisation de l'espace suburbain d'Antioche à l'époque hellénistique, mais il est malheureusement difficile d'en être certain. Quoi qu'il en soit, ce nom est au VIe s. celui d'un village qui a dû se développer sur ce domaine, et d'un établissemnt de bain qui doit lui être associé. La description que donne Malalas du Paradis correspond à un type de domaine suburbain ou rural dont on peut penser qu'il était bien représenté autour d'Antioche, et à ce titre elle est précieuse. Cette description s'insère dans un développement proprement antiochéen d'une légende érudite formée dans l'Antiquité tardive concernant Juvénal. La *Chronographie* de Malalas constitue ainsi une source sur les modalités de la diffusion de la culture latine et de l'appropriation de cette culture au Proche-Orient dans l'Antiquité tardive, bref sur la façon dont le Tibre a pu se déverser dans l'Oronte — ou dont l'Oronte a su capter le Tibre.

---

[50] Sur ce point, voir déjà les remarques de Wessner 1931, p. XXXVI. La Pentapole Libyenne se situe à l'extrémité occidentale du diocèse d'Égypte.

[51] Comme l'a montré E. Jeffreys, cette formule, dans la *Chronographie*, renvoie le plus souvent, voire toujours, non au présent de Malalas, mais à celui de la source qu'il utilise (Jeffreys 1990, p. 206-208). Sa valeur chronologique doit être évaluée au cas par cas.

Références électroniques des archives citées

1938 Fieldbook: Toprak-en-Narlidja Progress :
http://vrc.princeton.edu/researchphotographs/s/antioch/item/46837.

1938 Excavation Diary
http://vrc.princeton.edu/researchphotographs/s/antioch/item/28099.

Find card b361-I283 :
http://vrc.princeton.edu/researchphotographs/s/antioch/item/29557.

Bibliographie

AGUSTA-BOULAROT S., BEAUCAMP J. & BERNARDI J. (2006) : *Recherches sur la Chronique de Jean Malalas* II, Paris.

ALIQUOT J. (2016) : Le domaine d'Untel. Toponymie et propriété foncière dans le Proche-Orient romain et protobyzantin, in Lerouxel F. & Pont A.-V. éd., *Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain*, Bordeaux, p. 111-138.

BEAUCAMP J. *et al.* (2004) : *Recherches sur la Chronique de Jean Malalas* I, Paris.

BOERO D. & KUPER C. (2020) : Steps toward a Study of Symeon the Stylite the Younger and His Saint's Cult, *Studies in Late Antiquity*, 4/4, p. 370-407.

BORSCH J., GENGLER O. & MEIER M. éd. (2019) : *Die Weltchronik des Johannes Malalas im Kontext spätantiker Memorialkultur*, Stuttgart.

BRUGNOLI G. (1963) : Vita Iuvenalis, *Studi Urbinati. Serie B, Scienze Umane e Sociali*, 37, p. 5-14.

CALLOT O. & GATIER P.-L. (1999) : Des dieux, des tombeaux, des donateurs : le réseau des sanctuaires en Syrie du Nord, *Topoi : Orient-Occident*, 9/2, p. 665-688.

CAMERON A. (1976) : *Circus factions: Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford.

CARRARA L., MEIER M. & RADTKI-JANSEN Chr. éd. (2017) : *Die Weltchronik des Johannes Malalas: Quellenfragen*, Stuttgart.

DE GIORGI A. U. (2015) : *Ancient Antioch: from the Seleucid Era to the Islamic conquest*, New York.

DÉROCHE V. (1996) : Quelques interrogations à propos de la Vie de Syméon Stylite le Jeune, *Eranos : acta philologica Suecana*, 94/2, p. 65-83.

DOWNEY G. (1961) : *A history of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest*, Princeton (N.J.).

DÜRR, J. (1888) : *Das Leben Juvenals*, Ulm.

FEISSEL D. (1991) : Noms de villages de Syrie du Nord. Éléments grecs et sémitiques, in *Ὁ Ἑλληνισμὸς στὴν Ἀνατολή, International Meeting of History and Archaeology*, Athènes, p. 287-302, repris dans *id., Études d'épigraphie et d'histoire des premiers siècles de Byzance*, Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2020, p. 269-283.

GARELLI M.-H. (2007) : *Danser le mythe : la pantomime et sa réception dans la culture antique*, Louvain/Dudley, MA.

HERRENSCHMIDT Cl. (2014) : Le paradis perse « tout bonheur », in Morvillez É. éd., *Paradeisos : genèse et métamorphose de la notion de paradis dans l'Antiquité*, Paris, p. 35-39.

HIGHET G. (1937) : The Life of Juvenal, *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 68, p. 480-506.

JEFFREYS E. (1990) : Malalas' sources, in Jeffreys E., Croke B. & Scott R. éd. (1990) : *Studies in John Malalas*, Sydney, p. 167-216.

JEFFREYS E., CROKE B. & SCOTT R. éd. (1990) : *Studies in John Malalas*, Sydney.

MEIER, M., RADTKI Chr. & SCHULZ F. éd. (2016) : *Die Weltchronik des Johannes Malalas: Autor - Werk - Überlieferung*, Stuttgart.

MÜLLER K. O. (1839) : *Antiquitates Antiochenae: commentationes duae*, Göttingen.

NIELSEN, I. (1993) : *Thermae et balnea: the architecture and cultural history of Roman public baths*, 2ème éd., Aarhus.

STILLWELL R. (1941) : Outline of the campaigns, in Stillwell R. éd., *Antioch on-the-Orontes III. The Excavations 1937-1939*, Princeton (N.J.), p. 1-34.

TCHALENKO G. (1953) : *Villages antiques de la Syrie du Nord : le massif du Bélus à l'époque romaine*, I-III, Paris.

TRINQUIER J. (2014) : Parcs à gibier, parcs de chasse, « paradis » dans le monde romain : *quid ad Persiam ?*, in Morvillez É. éd., *Paradeisos : genèse et métamorphose de la notion de paradis dans l'Antiquité*, Paris, p. 179-210.

WATERS K. H. (1970) : Juvenal and the Reign of Trajan, *Antichthon*, 4, p. 62-77.

WESSNER P. (1931) : *Scholia in Iuvenalem vetustiora*, Leipzig.

Entre Rhône et Oronte

Mélanges en l'honneur de Bernadette Cabouret

Bernadette Cabouret enseigne l'histoire romaine à l'université Jean Moulin Lyon 3. Spécialiste de Libanios et d'Antioche de Syrie, elle travaille sur l'histoire sociale et culturelle de l'Antiquité tardive. Ce volume d'hommages a été composé par ses collègues et amis. Les thèmes abordés sont pour l'essentiel ceux qu'elle privilégie dans ses travaux : l'Antiquité tardive, les élites, Antioche, Libanios, l'hospitalité et la *paideia*.

Ont contribué à ce volume :

Janine BALTY, François BERTRANDY, Philippe BLAUDEAU, Catherine BRY, Marilena CASELLA, Christina CORSI, Marie-Adeline LE GUENNEC, Madalina DANA, Sylvain DESTEPHEN, Patrice FAURE, Claire FAUCHON-CLAUDON, Marie-Claire FERRIÈS, Agnès GROSLAMBERT, Bruno LAURIOUX, Yann LE BOHEC, Benoit LEFEBVRE, Patrick LE ROUX, Smaranda MARCULESCU, Andrea PELLIZZARI, Gaëlle PERROT, Vincent PUECH, Manon RAISON, Catherine SALIOU, Maguelonne DE SOLÈRE-TARDY, Dimitri TILLOI-D'AMBROSI, Catherine WOLFF.

© CEROR - Dépôt légal décembre 2021
ISBN : N° 978-2-36442-099-1
ISSN : N° 0298 S 500
Prix de vente : 40 euros